

Représentation parlementaire

voudrais bien le dire à la Chambre, c'est parce que ces deux partis ont administré le pays depuis la Confédération. S'ils avaient donné pleinement satisfaction, il n'y aurait pas d'autres formations politiques. Alors, c'est cela le jeu de la démocratie. Je pense bien qu'on ne devrait pas se plaindre du fait qu'il y a, à un certain moment, des Canadiens, qui s'unissent pour défendre les mêmes principes et faire valoir leurs idées à la Chambre.

Monsieur le président, comme on peut le constater, notre lutte pour les droits des privilèges du Parti Crédit Social du Canada était justifiée. Je voudrais donc relever des propos de l'honorable député de Papineau (M. Ouellet) qui, la semaine dernière, comme en fait foi la page 1054 du compte rendu officiel des *Débats*, disait, et je cite:

Alors que la «crépuscule» formation politique du député de Beauce (M. Roy) n'a même pas trouvé le moyen de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions de la province de Québec et qu'il n'y avait pas de candidats dans aucune autre province du Canada...

... alors que nous avons 74 candidats sur 76, c'est un accident de parcours qui est arrivé. On n'en a pas eu 76. Nous avons tout de même des candidats dans 6 provinces du pays. Alors, c'est affirmer des choses sans trop examiner les faits que de dire qu'on en avait seulement dans la province de Québec. Monsieur le président, se faire traiter de «crépuscule» groupe, cela me fait plaisir. J'ai été agriculteur longtemps, et lorsque je voyais le soleil au crépuscule qui se couchait, tout beau, cela me donnait de l'espoir pour le lendemain, pour travailler à mes foins. Alors le crépuscule, n'oublions pas une chose, on a eu un accident de parcours, on a été éprouvé au cours de ces dernières années dans notre formation politique. Demandez à la Providence que cela ne vous arrive jamais de subir de telles épreuves. Nous avons été obligés de s'organiser à la dernière minute et nous avons fait notre possible pour tâcher de donner à la population canadienne la possibilité de faire un choix autre que le choix traditionnel. Alors étant donné les circonstances, monsieur le président, je ne voudrais pas faire de peine à l'honorable député de Papineau, mais je voudrais bien que, lorsqu'il traitera de la question, il soit plus juste dans ses propos. Je ne demande pas d'être plus charitable, je demande d'être plus juste parce que la justice et la charité ce sont deux choses différentes. Alors nous avons l'obligation de pratiquer ces deux grandes vertus.

Monsieur le président, pour toutes ces raisons, je voudrais donc donner la chance à un autre député du groupe libéral qui veut s'exprimer sur la motion. Je vais être très bref, mais je dois dire que j'appuie cette motion non seulement en principe, mais je voudrais qu'elle soit réellement étudiée dans un comité et qu'on en arrive à un accord pour tâcher de corriger les imperfections de notre système électoral de façon que notre démocratie grandisse dans notre pays. Moi, je suis un partisan de la démocratie, mais la vraie démocratie, j'aime à la vivre quotidiennement à la Chambre, dans nos entretiens et dans nos relations entre Canadiens. Je veux que cette démocratie soit réellement dans notre esprit. Il faut la vivre le plus parfaite-

[M. Lambert (Bellechasse).]

ment possible. C'est pour cette raison que je donne mon appui, ainsi que mon groupe ici à la Chambre, comme le groupe libéral, et j'espère bien, comme l'a dit tantôt le groupe du Nouveau parti démocratique, que nous sommes tous d'accord pour cela, et le plus vite ce sera le mieux.

Monsieur le président, si je m'exprime toujours en parlant de «groupe», c'est parce que le député du Cape Breton Highlands-Canso (M. MacEachen), dans ses propos en s'adressant à la Chambre, parle toujours du groupe créditiste, alors qu'il s'agit d'un parti, savoir, le Parti Crédit Social du Canada. Si l'on veut s'exprimer d'une façon différente, je suis bien prêt à l'accepter, mais je vais l'utiliser moi-même à l'égard des autres dénominations politiques. Et j'espère bien que là-dessus le président, à un certain moment, aura à dire son mot et qu'il fera une mise au point, car ce sera dans les meilleurs intérêts de la démocratie.

● (1750)

[Traduction]

L'hon. John M. Reid (Kenora-Rainy River): Monsieur l'Orateur, si nous étions tous réunis ici pour concevoir un nouveau système électoral pour le Canada, l'un de nos objectifs serait assurément de mettre au point un système en vertu duquel un candidat dans une circonscription donnée devrait obtenir au moins 50 p. 100 des voix; le gouvernement, quelle que soit la combinaison de députés ou de partis qui le forme, devrait représenter au moins 50 p. 100 des voix de l'électorat et les décisions de la Chambre des communes devraient être prises par des élus représentant au moins 50 p. 100 de l'électorat. Mais la réalité est tout autre.

Nous avons un système tel que dans une lutte entre trois partis un candidat remportant seulement 33.1 p. 100 des suffrages peut être élu comme représentant de sa circonscription. Cela s'est déjà produit. A la Chambre des communes le gouvernement est arrivé au pouvoir avec 36 p. 100 des suffrages tandis que l'opposition officielle de Sa Majesté en a reçu 40 p. 100. Nous avons un gouvernement de coalition composé du Parti progressiste conservateur et du Parti Crédit social du Canada qui représente environ 41 p. 100 des suffrages exprimés lors des dernières élections générales.

Pour pousser l'analogie encore plus loin et pour être franc à cet égard, quand nous avons formé le dernier gouvernement majoritaire élu en 1974, nous n'avions qu'entre 43 et 44 p. 100. Je crois qu'il y a eu un seul gouvernement au Canada qui ait été élu à la majorité absolue, et ce fut le gouvernement du très honorable John Diefenbaker en 1958.

Si l'on examine ce qui devrait logiquement se passer et ce qui arrive dans la réalité, on constate un écart considérable. Quand j'étais un député ministériel d'arrière-ban, j'étais préoccupé par le fait que nous formions le gouvernement avec entre 42 et 44 p. 100 du vote. Nous n'avions pas la majorité parmi le grand public, mais nous étions pourtant majoritaires à la Chambre des communes.